

\*\*\*pour diffusion immédiate\*\*\*

## L'AAAPNB appuie le vote du gouvernement canadien à l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat dans la bande de Gaza

**Moncton, le 20 décembre 2023** — Le 12 décembre dernier, le Canada s'est joint à la majorité des pays membres des Nations unies pour demander un cessez-le-feu humanitaire immédiat entre Israël et le Hamas, ainsi que la libération sans condition de tous les otages. La résolution a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à une forte majorité de 153 voix pour, 10 contre et 23 abstentions. L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick appuie entièrement la décision du gouvernement canadien, même si elle demeure préoccupée par la nature non-contraignante de la résolution de l'ONU, qui n'a par ailleurs eu aucun effet sur la situation à Gaza pour le moment.

Selon les Nations unies, l'augmentation significative du nombre de votes en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire s'explique notamment par la dégradation des conditions de vie de la population civile dans la bande de Gaza, en Palestine. Dès le 6 décembre dernier, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a utilisé l'article 99 de la charte des Nations Unies pour alerter les membres du Conseil de sécurité d'un « grave risque d'effondrement du système humanitaire » à Gaza.

En tant qu'organisme qui œuvre pour la justice sociale depuis 1990, l'AAAPNB réitère son engagement à promouvoir la paix, ainsi que l'empathie et la solidarité entre les peuples.

Renseignements :  
Laurence D. Dubuc  
Directrice adjointe  
[laurence.dubuc@aaapnb.ca](mailto:laurence.dubuc@aaapnb.ca)  
506.295.3788

-30-